

Comment trouver les données fiscales de vos fonds de placement

Chère cliente, cher client,

Nous avons le plaisir de mettre à votre disposition le guide suivant pour remplir votre déclaration fiscale en ce qui concerne vos fonds des services d'investissement fonds self-service et conseil en fonds Base. Vous recevez également de notre part l'extrait de dépôt gratuit chaque semestre. Si vous avez besoin d'un relevé fiscal détaillé, vous devez le commander avant fin février au plus tard. Les coûts du relevé fiscal s'élèvent à 90 francs hors TVA. Les frais du relevé fiscal sont déjà inclus dans les frais de service de l'e-gestion de patrimoine et du conseil en placement Plus.

Valeurs fiscales des fonds

Les valeurs fiscales et les rendements imposables des fonds sont mis à disposition à différents moments par les sociétés de fonds. Afin que vous puissiez consulter une version toujours à jour, nous vous invitons à vous référer au site Internet de l'Administration fédérale des contributions AFC.

Vous trouverez les données concernant tous les fonds sous <https://www.ictax.admin.ch/extern/fr.html#/search>

Instructions (exemple)

- 1 Sélectionnez l'année fiscale correspondante.
- 2/3/4 Saisissez les numéros de valeur ou l'ISIN ou recherchez le fonds à l'aide de son nom.
- 5 Cliquez sur «Chercher».
- 6 Saisissez le nombre de parts en votre possession au jour de distribution du bénéfice.
- 7 Cliquez sur «Calculer».
- 8 Reportez la valeur fiscale sur votre déclaration fiscale.
- 9/10 Reportez le rendement brut sur votre déclaration fiscale.

Chercher les titres et les valeurs fiscales dans la liste des cours

Chercher
Recherche avancée

Année fiscale
 ①

N° valeur
 ②

ISIN
 ③

Description de la société / Description du titre
 ④

Retour Chercher ⑤

Exemple des fonds de tiers

Titel/Titres/Titoli	W M V	Nominell Valeur nominale Valore nominale	Valoren-Nr. No de valeur Numero di valore	Steuerwert Val. imposable Val. imposable 31.12.2020 CHF	Ertrag / Rendement / Reddito 2020								
					Datum / Date Data		Cp.	W M V	Brutto Brut lordo Fr.W.	KG/KEP CHF	zu versteuernder Ertrag/Rendement imposable/Reddito imponibile CHF		
					ex. (E)	zahlb. pay. pag.							
UBS (CH) Bond Fund - CHF, Schweiz	P	CHF	0.00	278 856	113.67	09.08.	12.08.	35	CHF				1.30

Monnaie originale	Valeur nominale nombre de pièce	N° valeur	Description du titre Description de la société	Date d'acquisition	Date de cession	Valeur fiscale au 31.12.2020 en CHF	Rendement brut avec impôt anticipé en CHF	Rendement brut sans impôt anticipé en CHF
CHF	1 ⑥	278 856	UBS (CH) Bond Fund, CHF, P, CH	dd.mm.yyyy	dd.mm.yyyy	113.67 ⑧	1.300 ⑨	0.000 ⑩

Voir les détails
 Calculer ⑦

Veuillez consulter les indications sur le remplissage de votre déclaration fiscale ainsi que les mentions légales figurant sur la deuxième page.

Comment remplir votre déclaration fiscale

Les valeurs fiscales et les rendements bruts doivent être reportés dans votre déclaration fiscale.

Les rendements des fonds domiciliés en Suisse sont soumis à l'impôt anticipé, déduit à la date de la distribution. L'indication du rendement brut dans la déclaration fiscale vous permet de demander la restitution du montant déduit.

Valeurs fiscales

Vous devez déclarer les valeurs fiscales au 31 décembre de l'année fiscale concernée. Attention: tenez compte du nombre de parts de fonds contenues dans votre dépôt le **31 décembre de l'année fiscale** concernée.

Rendements bruts

Pour ce qui est des fonds de placement, il convient de distinguer les fonds de distribution et les fonds de thésaurisation – la «thésaurisation» signifie que les rendements ne sont pas versés, mais restent dans le fonds et sont directement réinvestis.

Si vous déteniez en dépôt un **fonds de distribution** à la date de versement du dividende, la distribution brute est imposable. Dans le cas d'un **fonds de thésaurisation**, les rendements ne sont pas versés, mais réinvestis dans le fonds. Ces rendements sont également imposables si vous avez transféré vos parts de fonds de placement en fin d'année comptable du fonds dans votre dépôt.

La différence entre un fonds de thésaurisation et un fonds de distribution est prise en compte dans le calcul effectué sur la page de l'Administration fédérale des contributions. Si vous n'avez acheté le fonds qu'au cours de l'année ou dans l'année fiscale correspondante, saisissez la date dans «Date d'acquisition» ou «Date de cession». Vous obtiendrez ainsi le rendement brut imposable lors du calcul.

Mentions légales importantes: le présent document a été établi uniquement conformément à la législation fiscale suisse. Bien que les informations qu'il contient aient été collectées avec le plus grand soin, nous déclinons toute responsabilité quant à leur exactitude. Les données fiscales et leurs conséquences dépendent de plusieurs facteurs qui varient de cas en cas. En cas de questions ou de doutes, nous vous recommandons de vous adresser à un spécialiste. Les services d'investissement et les instruments financiers proposés par PostFinance SA ne sont ni offerts, ni vendus, ni livrés aux U.S. Persons et aux personnes domiciliées ou imposables en dehors de la Suisse.